

L'Islam et la formation de l'Etat marocain

par Abdelaziz BENABELLAH

L'éminent professeur Henri TERRASSE s'est penché sur l'étude de l'histoire du Maroc et a eu le mérite incontesté d'élaborer une synthèse digne de toute estime, dans son ouvrage intitulé "L'Histoire du Maroc, des origines à l'établissement du Protectorat français".

Nous tenons à lui rendre sincèrement hommage, quoique nous ayons des divergences de vues sur un grand nombre de points qui touchent à la quintessence même de notre Histoire. M. TERRASSE a parlé, entre autres, de ce que ses prédécesseurs, tels les GAUTIER, les SURDON, les MONTAGNE ou les MASQUERAY, avaient appelé "le sens biologique de la patrie⁽¹⁾ chez les Arabes, les Berbères et d'une façon générale chez les Asiatiques. Cette thèse tend à expliquer et à soutenir ce que M. TERRASSE n'a cessé de clamer le long de son ouvrage, à savoir que "les Berbères, même lorsqu'ils fondèrent et maintinrent, quelque temps, un empire, ne surent s'élever ni à la notion d'Etat ni celle de nation" (tome I, p. 28). "Moins encore qu'un Etat, le Maroc n'a réussi à devenir une nation" (tome II, p. 422). C'est que "pour les Berbères, comme pour bien d'autres peuples, affirme notre auteur, la patrie n'est pas la terre, le sol des ancêtres, mais la race... Les grandes forces historiques du Maroc furent des unités ou des groupements ethniques qui ne s'inscrivent pas toujours dans un cadre territorial".

GAUTIER, dérouté par cet esprit de corps qui caractérise, d'après IBN KHALDOUN, les rapports entre les nomades maghrébins, crut devoir donner un sens biologique à tout le passé humain de l'Oriental, à toute son histoire.⁽¹⁾ Il a ainsi généralisé trop hâtivement "cet esprit" qui devait être, à l'origine, circonscrit à des montagnards de l'Atlas ou à des sahariens qui pratiquaient le nomadisme ; car au sens même de l'auteur des Prolégomènes, cet esprit de corps demeure une exclusivité des nomades. Mais de là à considérer le groupe nomade comme abstrait de

son substratum régional, il n'y a qu'un pas que des sociologues orientalistes avaient vite franchi. Il est vrai que le nomadisme ne connaît pas de patrie dans l'acception étroite et occidentale du mot. Mais il est non moins vrai que le nomade qui évoluait dans un cadre géographique "large", ne s'y plaisait justement que grâce à l'homogénéité des décors, qui, au Maghreb s'identifiaient curieusement avec l'unité ethnique. A supposer même que l'explication biologique soit adéquate au nomade, que dirait-on du sédentaire qui est le vrai noyau de la nation organisée, le véritable support de l'Etat maghrébin ? "Les sédentaires - dit A. GLEYZE dans sa Géographie élémentaire de l'Afrique du Nord - sont des cultivateurs opiniâtres fortement attachés à la terre sur laquelle ils ont bâti les maisons et pour laquelle ils ont l'amour de vrai paysan". GAUTIER lui-même affirme, sans ambages, que l'amour du sol, le patriotisme, est un sentiment de sédentaire".

D'après FUSTEL DE COULANGES, il y a à la base de la cité antique, petite patrie, le tombeau, la maison et le champ. Ne rencontrons-nous pas les mêmes éléments chez le sédentaire maghrébin et chez d'ailleurs bon nombre de nomades non sahariens où l'agadir, entrepôt familial, est un reflet de leur fixation au sol dont ils ne s'éloignent que, périodiquement, pour des besoins de transhumance.⁽²⁾

R. MONTAGNE (dans les Berbères du Sud et le Moghreb, avant-propos, p. VIII), en partant de ce fait dominant qu'est le rassemblement des Chleuh en villages ou hameaux, c'est-à-dire la sédentarisation de ces Berbères, entreprend de montrer que "les hameaux primitifs de l'Aurès, les villages pittoresques et animés de la Kabylie, les villes silencieuses du Mzab représentaient chez les sédentaires de l'Algérie les étapes successives de la formation des cités, en suivant une progression analogue à celles qu'ont pu connaître la Grèce et la Rome primitive". MASQUERAY développe la même idée dans sa thèse sur "la forma-

tion des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie" (Paris 1886). De même pour les montagnards, car, R. MONTAGNE spécifie que "la tribu de plaine se trouve disposée à l'image de celle qui était depuis longtemps fixée dans l'Atlas". "De ce que les Berbères sédentaires sont (dit G. SURDON dans ses Institutions et Coutumes des Berbères du Maghreb, p. 295), extrêmement attachés à leur sol⁽¹⁾ ingrat qui leur est d'autant plus cher qu'il faut déployer davantage d'efforts pour en extraire de quoi vivre, on en conclut qu'il existait, comme chez nous, mais à un degré plus élémentaire, des liens entre le sol et ses habitants ; en un mot que de la sédentarisation résultait la formation d'une patrie non pas aussi développée que celle dont nous avons le sentiment, mais du moins de même nature". Mais SURDON n'hésite pas toutefois à prétendre que "l'attachement profond que l'on a pour le coin de terre où l'on est né, que l'on a cultivé de ses mains, et pour la défense duquel on est prêt à mourir les armes à la main, ne saurait servir de base au sentiment territorial de la cité et de la patrie qui est le nôtre". D'après le raisonnement de SURDON qui craint pourtant d'avoir l'air de "cultiver le paradoxe", "ce peuple de paysans foncièrement attachés au sol d'un pays très beau n'a cependant pas de liens juridiques avec ce sol" ; c'est vraiment bizarre !

La sociologie a démontré que les éléments constitutifs d'une nation sont divers ; race, langue, religion, territoire ont aidé les hommes à s'ériger en nation. Certains de ces facteurs peuvent cependant faire défaut sans, pour cela, empêcher la société de s'élever à l'état de nation. Il est, en effet, des nations qui sont composées de races différentes où l'on parle plusieurs langues, comme il est des peuples, tels les Anglais et les Américains du Nord d'une part, les Espagnols et les Américains du Sud d'autre part, qui, bien que parlant la même langue, n'appartiennent pas à la même nation. En Europe, le cas de la Confédération Helvétique qui parle trois langues est bien caractéristique⁽³⁾. De même, le facteur ethnique ne constitue pas un élément essentiel. En réalité, il y deux sortes de facteurs : les uns matériels comme la terre, qui, selon l'expression même du grand sociologue français RENAN, "fournit le substratum, le champ de lutte et de travail" ; les autres spirituels, dont le plus important est la religion qui est pour ce substrat la véritable âme. Le fait est d'autant plus significatif, pour nous, que l'Islam implique, malgré la pluralité des patois, une sorte d'unité linguistique, car l'arabe est, non seulement la langue du Livre sacré, mais encore l'unique instrument interprétatif dans les pratiques rituelles : c'est-à-dire l'instrument cultuel du

dogme. Sa connaissance constitue pour le Musulman, quelle que soit sa race, une obligation religieuse,⁽⁴⁾ un devoir transcendant. D'ailleurs, l'unité religieuse a joué parfois un rôle décisif, aussi bien dans l'Antiquité que dans les Temps Modernes. D'éminents sociologues firent remarquer que "la religion a été l'un des facteurs les plus puissants dans la formation de l'esprit national" (cf. L'Encyclopédie Française).

L'Ere théocratique surtout, fut marquée par l'influence illimitée des interprètes de la nature chez les uns, des théologiens chez les autres, et c'est sous leurs directives que les nations se sont formées. Ce phénomène se corrobore par le fait que le lien dynastique qui peut lui aussi "créer l'unité nationale" d'après RENAN, s'est presque toujours appuyé sur "un droit divin". Selon H. TERRASSE lui-même, "la dynastie (c'est-à-dire marocaine), d'un mouvement invincible, se détache de sa souche berbère ; pour se fonder, elle a presque toujours eu besoin de mettre en avant une idée musulmane" (tome I, p. 25). Partant du noyau ethnique de l'Empire almohade, M. TERRASSE affirme également "qu'une idée musulmane et la volonté ferme d'un homme allaien unir en un bloc les Masmoudas de l'Atlas, jusqu'alors rebelles à l'unité" (tome I, p. 273). Notre célèbre auteur reconnaît donc l'importance de la religion comme facteur dans la constitution de l'entité et de l'unité nationales. Ce principe spirituel demeura de grande portée, même dans les Temps Modernes ; RENAN l'a bien montré en prouvant que "ce qui a contribué surtout à former la nation moderne, c'est le lien moral ; la fusion s'est opérée dans différents Etats... La première cause de cette fusion, c'est l'adoption de la même religion par les vainqueurs et les vaincus".⁽⁵⁾

Une nation est une âme, un principe spirituel "résultant des complications profondes de l'histoire". "deux choses, dit RENAN, font cette âme, ce principe spirituel qui relie des hommes, des peuples surtout disparates : l'une, c'est la possession en commun d'un legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel... un héritage de gloires et de regrets à partager... avoir souffert, joui, espéré ensemble, voilà ce que l'on comprend malgré la diversité de race et de langue". Il est vrai que l'assiette de la nation peut différer d'un peuple à un autre. RENAN dut, en effet, distinguer dans son étude "Qu'est-ce qu'une Nation ?", la tribu à la façon des Arabes⁽⁶⁾ et des Berbères), la cité à la façon d'Athènes et de Spartes, les grandes agglomérations à la façon de la Chine ou de l'Egypte. Mais le principe qui fut constamment à la base de toute élaboration nationale était essentiellement spirituel.